

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	03.09.2019	9h19	19.173	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Martine Docourt Ducommun		
Titre : Quelles pratiques pour l'épandage par voie aérienne ?		
Contenu :		
<p>L'épandage de produits de synthèse par hélicoptère, proche d'activités humaines, n'est pas sans risque d'un point de vue sanitaire, ni pour l'environnement. Cette activité dans un lieu tel que la Pointe du Grain, connu pour sa diversité écologique et la présence de nombreuses personnes, pour la promenade ou la baignade, encore plus en période ensoleillée, appelle toute une série de questions auxquelles nous demandons au Conseil d'État de répondre :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'épandage par voie aérienne est-il souvent pratiqué dans le canton de Neuchâtel ? Si oui, quelle est la surface viticole concernée par cette pratique ? – Tous les vols servent-ils à l'épandage de pesticides de synthèse ou certains domaines effectuent-ils des vols pour d'autres épandages (sans produits de synthèse) ? – Quelle stratégie mène le Conseil d'État afin de limiter de tels vols, limiter les substances de synthèse de manière générale dans les vignes et surtout dans les secteurs où des promeneuses, promeneurs ou autres usagers ou usagères sont présents ? – Afin de garantir une certaine mixité entre les différents usages de lieux importants pour le tourisme neuchâtelois, ne serait-il pas judicieux que des annonces soient faites avant de tels épandages ? – Qui est responsable de former les employé-e-s quant aux risques de telles substances ? Qui est tenu de fournir le matériel de protection ? 		
Développement :		
<p>Le 31 mai dernier, vendredi de l'Ascension, alors que les touristes et les Neuchâtelois-e-s, profitant du retour du soleil, étaient nombreux à la Pointe du Grain, un hélicoptère a été observé déversant un produit pour le traitement des vignes de la région. Aucune information n'a été faite aux usagères et usagers du lieu afin de les prévenir de l'arrivée de l'hélicoptère. Les enfants, familles et autres promeneuses et promeneurs ont ainsi été confronté-e-s à la présence de l'hélicoptère et surtout à l'épandage de fongicides. De plus, selon certaines observations, des employé-e-s se trouvaient dans les vignes et n'ont pas pris de précaution particulière à l'arrivée de l'engin. Une situation préoccupante quand on connaît la toxicité de certains fongicides.</p>		
Demande d'urgence : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Martine Docourt Ducommun		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Daniel Rotsch	Laurent Duding	Alexandre Houlmann
Mauro Vida	Florence Aebi	Laura Zwygart de Falco
Stéphane Reichen	Johanne Lebel Calame	Annie Clerc-Birambeau
Pierre-Alain Borel	Josiane Jemmely	Philippe Loup
Anne Bourquard Froidevaux	David Moratel	